



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

38 C

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Point 1.2 de l'ordre du jour

38 C/75

9 novembre 2015

Original anglais

DEUXIÈME RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Depuis mon premier rapport soumis en séance plénière le 5 novembre 2015, le Comité a reçu les pouvoirs en bonne et due forme des délégations des États membres suivants :

Îles Marshall
Sierra Leone

Le Comité a également reçu les pouvoirs en bonne et due forme des délégations des États membres suivants, qui avaient auparavant présenté des pouvoirs provisoires :

Équateur
Haïti

Le Comité a également reçu des pouvoirs provisoires de la délégation de l'État membre suivant :

Nauru

Conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le Comité de vérification des pouvoirs, je propose que la Conférence générale accepte ces pouvoirs.

Les délégations des États membres dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

Antigua-et-Barbuda
Dominique
Kiribati
Nioué

Les délégations de Membres associés dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

Anguilla
Îles Caïmanes
Macao (Chine)
Tokélaou

La délégation d'observateur dont le nom suit n'a pas encore présenté de pouvoirs :

Liechtenstein